

Michel de Ronne
Directeur
de l'aéroport
de Paris-Le Bourget



Paris-Le Bourget poursuit son développement suivant les orientations de son plan de composition générale décidé en 2003 pour les vingt années suivantes, selon le rythme prévu.

Un développement voulu « équilibré », qui prend en compte celui, nécessaire, de la plate-forme et celui de notre environnement. Aussi la politique environnementale lancée en juin 2005 lors de la certification ISO 14 001 de l'aéroport est-elle menée avec constance et détermination.

La reconduction de cette certification témoigne de notre engagement, mais cela n'est pas suffisant. La charte de l'environnement et les trophées des bonnes pratiques, deux actions conduites dans le cadre du Club des partenaires, sont ainsi d'actualité. La volonté de bonne intégration de la collectivité aéroportuaire parmi ses voisins se traduit également par la valorisation des retombées économiques et sociales des activités de la plate-forme. Et les nombreux échanges avec les collectivités territoriales qui nous soutiennent témoignent de cet engagement pour un « aéroport vert ».

côtéPISTE



↑ L'aéroport a fait l'acquisition de l'un des deux véhicules électriques (à gauche sur la photo) essayés lors de la Semaine du développement durable, en avril 2008.

Toujours plus pour l'environnement

Après la reconduction cet été de sa certification ISO 14 001, l'aéroport de Paris-Le Bourget renforce sa démarche en faveur de l'environnement et réédite ses Trophées des bonnes pratiques.

Deux véhicules électriques rejoignent la flotte de Paris-Le Bourget. Le premier vient d'être livré aux équipes chargées de la voirie et des espaces verts. « Il remplace le camion que nous utilisons jusqu'à présent, ce qui contribue à réduire notre empreinte carbone », souligne Christophe Bolon, responsable du pôle Exploitation. L'autre, un véhicule léger destiné à la logistique du SSLIA (service de sécurité et de lutte contre les incendies des aéronefs), sera livré avant Noël. Ces deux acquisitions permettront à l'aéroport de limiter encore l'impact de ses activités sur l'environnement.

L'initiative vient renforcer la démarche de management environnemental de la plate-forme, déjà consacrée en 2005 par l'obtention de la certification ISO 14 001. « Nous nous attachons à maîtriser la qualité de l'eau, contrôler les émissions de gaz et de fumées de la centrale

thermique, collecter, trier et valoriser nos déchets », explique Lynda Schiratti, responsable du système de management. En juin dernier, Paris-Le Bourget a été audité par un organisme indépendant sur les différents chapitres de la norme ISO 14 001. Examen réussi pour l'aéroport, dont la certification a été renouvelée pour trois ans.

Sous-traitants et partenaires

Afin d'encourager les entreprises dans cette voie, Aéroports de Paris réédite les Trophées des bonnes pratiques initiés au Bourget en 2007. Ses sous-traitants et partenaires sont invités à participer. Les dispositifs ou outils présentés seront jugés sur leur durabilité, leur innovation et leur reproductibilité. « Nous serons sensibles à des initiatives telles que les chantiers propres, l'utilisation de matériaux durables, etc. », indique Lynda Schiratti. Remise des prix début 2009.

Réduire notre empreinte carbone

nos CHIFFRES



Vols IFR
Variation par rapport au même mois de l'année précédente,
sur l'aéroport de Paris-Le Bourget

Aérien : un CFA spécialisé sur l'aéroport du Bourget

Depuis la rentrée 2008, le CFA des métiers de l'aérien dispense ses formations sur la plate-forme du Bourget.

Le centre de formation d'apprentis (CFA) des métiers de l'aérien a fait, en septembre dernier, sa première rentrée sur l'aéroport de Paris-Le Bourget, dans le bâtiment 385 situé au nord de la plate-forme, sur le territoire de Bonneuil-en-France. Dans ce centre en propre, il prépare à plusieurs diplômes : CAP d'agent d'entrepôt et de messagerie, BTS en maintenance et exploitation des matériels aéronautiques, bacs professionnels Aéronautique et Technicien aérostructure (animé par Eurocopter) et les mentions complémentaires Aéronautique et Accueil dans les transports. Plus de deux cents jeunes âgés de 17 à 26 ans y sont accueillis en apprentissage.

Des formations « métier »

En parallèle, à la demande des entreprises (Air France, Dassault Falcon Service, la Snecma, EADS-Seca, Embraer...), le CFA met au point des formations « métier » adaptées à leurs besoins de compétences. Des formations dispensées dans des conditions optimales, qui reproduisent la réalité de l'industrie aéronautique et des services de l'aérien. « La maintenance aéronautique, par exemple, se fait sur Mystère 20, Fouga Magister et Jet Stream », indique Thierry Técher, le chef du centre.

Le CFA des métiers de l'aérien organise aussi des sessions d'examen par module pour les licences Part 66, ainsi que des préparations de conversion (B1.1 et B2). « Cette offre permet aux entreprises de remplir leurs obligations réglementaires en matière de qualification de leurs salariés », souligne Thierry Técher.

CFA Métiers de l'aérien
Bâtiment 385 - Chemin de la piste
95500 Bonneuil-en-France
Tél. : 01 70 03 90 93
www.cfadelaerien.fr



© Airmae

côteVILLE

SEINE-SAINT-DENIS

Un nouvel élan pour l'économie

Le 16 juin 2008, fraîchement élu à la tête du conseil général de la Seine-Saint-Denis, Claude Bartolone se rendait sur la zone aéroportuaire du Bourget pour y rencontrer les différents acteurs impliqués dans la multitude de projets en cours. À travers cette visite, le nouveau président signifiait l'importance que le Département accorde à la plate-forme et sa place dans la nouvelle politique économique du conseil général. Une politique qui vise un développement durable du territoire, basé sur l'accueil d'entreprises, l'implantation d'équipements publics, la construction de logements et le maillage par des transports collectifs.

Une agence de développement économique

Depuis, le Département a pris à bras-corps plusieurs dossiers concernant la zone aéroportuaire du Bourget (lire ci-contre). Il s'est en outre doté d'un outil sur mesure pour mettre en œuvre sa nouvelle politique : une agence de développement économique départementale, issue du Comex 93, qui sera pleinement opérationnelle au 1^{er} janvier 2009. L'agence aura pour principales missions d'aménager et équiper le territoire départemental, de promouvoir et conforter l'innovation, en s'appuyant notamment sur les pôles de compétitivité, et d'aider les créateurs d'entreprise.



...Faites-nous part de vos remarques et de votre actualité : perrine.bernedede@adp.fr

Aéroport de Paris-Le Bourget
93350 Le Bourget
Tél. 01 48 62 52 21

Reiser et l'aviation

Il y a vingt-cinq ans, Reiser disparaissait en laissant quantité de dessins témoignant de sa passion pour l'aviation mais aussi des travers et des crises de ce secteur. Le musée de l'Air et de l'Espace dévoile cette facette méconnue du célèbre auteur de *Vive les femmes*, dans une exposition à découvrir jusqu'au 4 janvier prochain.

Infos : www.mae.org



© Clément

Défi 3D

La CCIP 93 lance Défi 3D, un programme d'accompagnement destiné aux entreprises de la Seine-Saint-Denis qui souhaitent intégrer dans leur stratégie les enjeux du développement durable. Un pré-diagnostic, six réunions de groupe et un accompagnement individuel par un expert leur permettront de mettre en place des actions concrètes.

Infos : www.ccip93.fr

Intercommunalité

Le 1^{er} janvier 2009, Dugny rejoindra la communauté de communes Le Bourget-Drancy, elle-même créée fin 2006. Cette structure permet de mutualiser moyens et compétences afin, notamment, de réaliser des projets d'aménagement tels que la restructuration du pôle-gare Le Bourget-Drancy, la construction d'une médiathèque et la création d'un nouveau lycée.

C'est DIT

Nous travaillons avec les élus locaux à la requalification de la RN 2, qui s'accompagnera de la création de moyens de transport modernes.

Un projet qui n'entame en rien notre soutien au prolongement de la ligne 7



DR
Gilbert Roger, premier vice-président du conseil général de la Seine-Saint-Denis, chargé du développement économique

du métro. Nous œuvrons aussi pour l'aménagement du terrain dit « des essences », en espérant qu'il accueille prochainement l'école d'ingénieurs l'Estaca. Et nous appelons à la création, à proximité de l'aéroport, d'un lycée à vocation aéronautique.

Aéroport est éditée par Aéroports de Paris - Aéroport du Bourget - 93350 Le Bourget - Tél. 01 48 62 52 21 - Fax. 01 48 62 20 61 - Directeur de la publication : Michel de Hanne - Rédacteur en chef : Perrine Bernede - Conception-édition : Docommunes - Imprimerie : Les Ateliers de l'Estaca - 93350 Le Bourget - Tél. 01 48 62 52 21 - Fax. 01 48 62 20 61 - Le magazine Égée - Tél. 01 48 07 59 11 - Crédits photographiques : D.D. - Impression : Franny SA - Tél. 01 48 37 20 97



AÉROPORTS DE PARIS